

Au cours de la séance plénière du 4 mars 2008, qui s'est tenue à Neuilly-sur-Seine, la Commission a

- adopté, après modifications, le compte rendu de la séance plénière du 6 février 2008
- eu un nouvel échange de vues sur les modalités de délivrance du label européen EUR-ACE aux formations habilitées pour la durée maximale lors des campagnes d'habilitation périodique.
- pris acte des rapports intermédiaires transmis par l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.
- désigné des rapporteurs pour différentes missions

Enfin, la Commission a donné des avis et pris une décision:

1/ Suivi périodique du Nord-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2008) - Région Pays-de-la-Loire – Académie de Nantes

Ecole centrale de Nantes (ECN): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Nantes*, en formation initiale sous statut d'étudiant.
- *Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Nantes*, dans les deux spécialités – *Mécanique – Bâtiment et travaux publics*, en partenariat avec l'*ITII Pays-de-la-Loire*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes : Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes*, en formation initiale sous statut d'étudiant. La Commission prend acte de l'arrêt de la préparation du diplôme dans le cadre de la formation continue.

Université de Nantes - Ecole polytechnique de l'Université de Nantes (Polytech'Nantes): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Nantes*, dans les six spécialités - *Génie électrique - Sciences des matériaux - Electronique et technologies numériques (nouvel intitulé) - Informatique - Thermique énergétique - Génie civil (création)*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

2/ Suivi général des habilitations

Institut polytechnique de Grenoble : La Commission prend acte du projet d'organisation du nouvel établissement qui prévoit la création de 6 écoles internes:

Ecole nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement - Ecole nationale supérieure de physique, électronique, matériaux - Ecole nationale supérieure de génie industriel - Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées – Ecole nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux – Ecole internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux, cette dernière composante serait issue de l'intégration de l'*Ecole française de papeterie et des industries graphiques*, actuellement école privée rattachée par convention à l'INPG.

L'habilitation des nouveaux titres d'*Ingénieur diplômé* interviendra après la création effective des écoles, dans le cadre du suivi périodique du Sud-Est.

3/ Développement de l'apprentissage et de la formation continue

Institut polytechnique de Grenoble – Ecole nationale supérieure d'informatique et mathématiques appliquées de Grenoble (ENSIMAG) : Avis favorable au recrutement d'apprentis à la rentrée 2008 en vue de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble - Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées*, spécialité *Informatique et systèmes d'information*, en partenariat avec l'*ITII Dauphiné-Vivaraïs*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

La poursuite de l'habilitation, à partir de la rentrée 2009, sera examinée en même temps que l'ensemble des formations de l'Institut polytechnique de Grenoble, dans le cadre du suivi périodique du Sud-Est.

Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg) : Avis favorable à l'habilitation, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg*, spécialité *Génie climatique et énergétique*, en partenariat avec l'*ITII Alsace*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès : Avis favorable au recrutement d'apprentis à la rentrée 2008 en vue de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès*, dans les deux spécialités - *Informatique et réseaux - Conception et management de la construction* - en formation initiale sous statut d'apprenti.

La poursuite de l'habilitation, à partir de la rentrée 2009, sera examinée en même temps que l'ensemble des formations de l'Ecole, dans le cadre du suivi périodique du Sud-Est.

Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux : Avis favorable à l'extension à l'apprentissage, pour 3 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux*.

Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) : Avis favorable à l'extension à l'apprentissage, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008, de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise*, spécialité *Informatique*, en partenariat avec l'*ITII Ile-de-France*. Actuellement ce titre n'est préparé que dans le cadre de la formation continue.

L'habilitation de l'ENSIIE n'ayant été renouvelée que pour 3 ans lors du suivi périodique de l'Académie de Versailles, les formations de l'établissement seront examinées à nouveau en 2009/2010.

Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) : Avis favorable à l'habilitation, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard*, spécialité *Génie électrique*, en partenariat avec l'*ITII Franche-Comté*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Université de technologie de Compiègne (UTC) : Avis favorable à l'extension à l'apprentissage, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Compiègne*, spécialité *Mécanique*.

Ecole centrale d'électronique (ECE) : Décision favorable à l'extension à l'apprentissage, pour 4 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale d'électronique*.

André MORA